

M. l'inspecteur Nantel trouve le programme bien assez complet. Il répond au besoin qui se fait sentir dans nos écoles élémentaires de la campagne d'avoir un cours d'étude, une règle à suivre.

Ce programme ne pourra cependant faire tout le bien qu'on peut en attendre que si on répand plus de connaissances pédagogiques parmi la classe enseignante. On obtiendrait ce résultat par les conférences pédagogiques, par la création d'écoles normales de filles, par des examens plus sérieux sur l'art d'enseigner chez les aspirants aux brevets.

L'enseignement de la grammaire, de l'histoire, de la géographie, du dessin, serait prématuré la première année.

Il est bon de donner 10 minutes de repos au milieu de chaque classe et d'avoir des récapitulatifs et des concours périodiques.

On devrait donner plus de temps au dessin, à l'agriculture, aux leçons de choses, à l'histoire et à la géographie.

Les notes pédagogiques sont très pratiques et très importantes; elles aideront puissamment les instituteurs.

Le cours préparatoire pourrait se diviser en deux années, ce qui donnerait plus de précision. M. Nantel donne en détail les matières qui seraient enseignées dans chaque section du cours préparatoire. Il indique aussi les changements qu'il faudrait faire si les deux langues sont sur le même pied.

Il serait bon d'indiquer le livre de lecture que devra suivre l'élève dans chaque degré, comme l'a fait Mgr de Rimouski dans son plan d'études.

Il serait préférable d'avoir un livre de texte pour l'étude de l'agriculture, dans le cours élémentaire 2^d degré.

Un programme d'études est une nécessité; il est destiné à faire un grand bien dans nos écoles, surtout si l'on prend des moyens énergiques pour le faire suivre.

M. l'inspecteur O'Brien est convaincu

que le programme est à peu près parfait dans son ensemble et dans ses détails.

Il serait heureux de le voir dans toutes les écoles de son district, et il exprime le désir d'en recevoir une cinquantaine d'exemplaires, aussitôt qu'il aura reçu la sanction officielle.

Il serait bon de commencer l'anglais dans le cours élémentaire, premier degré.

M. l'inspecteur Pâquet ne voit rien à ajouter au programme. Il approuve l'idée de laisser la division du temps à la discrétion de l'instituteur. Il est d'avis que ce programme reçoive la sanction du Conseil de l'Instruction publique et devienne obligatoire dans toutes les écoles de son district.

M. l'inspecteur Savard est d'avis que l'analyse écrite du catéchisme devrait être supprimée. Les enfants doivent bien comprendre ce qu'ils récitent, mais l'instituteur doit s'interdire les explications dogmatiques.

Le tableau de l'emploi du temps est presque semblable à celui qui est en usage dans son district depuis 1874, et qui produit les meilleurs résultats.

Les notes pédagogiques sont propres à rendre d'importants services à la classe enseignante.

M. l'ex-inspecteur Simard approuve le programme. Il préférerait mettre toutes les leçons de langue française dans la matinée et celles d'arithmétique dans l'après-midi. Il serait bon d'ajouter à ce programme un règlement de régie intérieure, ce qui serait de nature à éviter des difficultés entre les parents ou les commissaires d'écoles et les instituteurs.

M. l'inspecteur Stenson donne son adhésion au programme, mais il serait nécessaire, pour qu'il fût bien compris et exécuté, de créer des cours de pédagogie. On ne doit pas tenir à une exécution rigoureuse de ce programme. Il devra subir des changements si cela est nécessaire.